

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU S.M.E.S.S.Y.
SEANCE DU CONSEIL SYNDICAL DU 8 JUILLET 2008**

Délibération n°2008-018

Date de convocation : 1^{er} juillet 2008

Nombre de délégués en exercice : 36

Présents : 31 (dont 4 par procuration)

Absents non remplacés : 5

L'an deux mil huit, le huit juillet à vingt heures quarante cinq, le Comité Syndical s'est réuni en Mairie de Rambouillet au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de M. Jean-Louis BARTH.

ETAIENT PRESENTS :

Martial ALIX, Hervé ALLEIN, Henri ALOISI, Jean-Louis BARTH, Bernard BATAILLE, Isabelle BEHAGHEL, Roland BONNET, Bernard BOURGEOIS, Pascal BOURGY, Gérard COMAS, Thierry CONVERT, Daniel DEGARNE, Paulette DESCHAMPS, Paul DESMETTRE, Frédéric DOUBROFF, Jean-Louis FLORES, Jean-Pierre GABORIT, Régine LIBAUDE, Jean-Pierre MALARDEAU, Yves MAURY, Marc MENAGER, Jacques PIQUET, Roland POSTIC, Bernard ROBIN, Philippe SAINT-MARTIN, Robert SCHUCHTER, Hervé TOUCHARD.

ETAIENT REPRESENTES :

Daniel BONTE pouvoir à Yves MAURY, Claude CAZANEUVE pouvoir à Gérard COMAS, Jean-Pierre GHIBAUDE pouvoir à Philippe SAINT-MARTIN, Gérard LARCHER pouvoir à Jean-Louis BARTH.

ETAIENT EXCUSES :

Gérard CHIVOT, Christian HILLAIRET, Jean-Jacques NICOLLE, René SERINET, Jean-Pierre ZANNIER.

Secrétaire de séance : Jean-Louis FLORES



ELECTION DES MEMBRES COMPLEMENTAIRES DU BUREAU

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'arrêté préfectoral du 10 février 2006 portant création du SMESY,
Vu les statuts du Syndicat,
Vu l'installation du comité syndical, l'élection du Président et des Vice-Présidents lors de la séance du 16 mai 2008,
Vu l'élection des membres complémentaires du bureau lors de la séance du 16 mai 2008,
Considérant l'article 12 des statuts fixant la composition du bureau à quatorze membres dont le Président et les Vice-Présidents,
Considérant l'élection de cinq vice-présidents, ce qui ramène à huit le nombre de membres complémentaires,
Oùï les candidatures,

LE COMITE SYNDICAL,
après en avoir délibéré, à l'unanimité

ANNULE sa délibération du 16 mai 2008 relative à l'élection des membres complémentaires du bureau.

ELIT les membres complémentaires du bureau comme suit :

- Bernard ROBIN
- Paulette DESCHAMPS
- Jean-Pierre MALARDEAU
- Jean-Louis FLORES
- Christian HILLAIRET
- Jean-Pierre ZANNIER
- Claude CHIVOT
- Claude CAZANEUVE



Fait à Rambouillet, le 8 juillet 2008

Le Président du Syndicat Mixte d'Elaboration et de Suivi du SCOT Sud-Yvelines certifie le caractère exécutoire de la présente décision.
Acte publié le

Pour extrait conforme

Le Président de séance,
Jean-Louis BARTH

A handwritten signature in cursive script, appearing to read 'Barth', with a horizontal line underneath. A diagonal line extends from the top left of the signature towards the left margin.